

Image not found or type unknown



Ma mutuelle n'as pas resilié l'ancienne

Par **kikataz**, le **05/03/2009** à **19:52**

bonjour rnje suis un peux dans l'embarrascar ma mutuelle n'as pas resilé l'ancienne et j'ai du suspendre le contract et payer l'autrerndetails dans le message assurance mutuelle.....rnmerci pour vos reponse je suis tres embeterncordialement

Par **chaber**, le **07/03/2009** à **07:35**

Bonjour,rnSi la résiliation n'a pas été demandée dans les délais, le contrat est toujours en cours.rnVous pouvez toujours exiger de votre nouvel assureur l'annulation de son contrat et le remboursement des primes versées.